

Colloque «*Esprit sportif et civisme*»

La défense de l'éthique et la promotion de l'ESPRIT SPORTIF constituent les fondements de l'action de l'AFSVFP.

Elle est agréée pour cela par l'Etat et assume ainsi la Délégation de mission permanente que lui a conférée le CNOSF.

Une vingtaine de colloques, forums et rassemblements nationaux ont été organisés, mettant en évidence les valeurs éducatives du sport face aux déviances qui le dénaturent.

L'AFSVFP dénonce l'emprise abusive du pouvoir économique ou idéologique dont souffre le sport, notamment par son instrumentalisation dans le champ social qui le rend complice d'une atteinte à la sécurité publique et aux valeurs républicaines, aux dépens de sa mission de rempart pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Le devoir de préserver l'humanisme et la liberté individuelle, face au bouleversement des valeurs de civilisation entraînant la dégradation du système démocratique républicain, en appelle à la création d'un nouveau modèle de croissance durable empreint des vertus humanistes et citoyennes de l'esprit sportif : c'est un « enjeu de civilisation ».

Le respect de la règle sportive induit, favorise et humanise le respect de la loi républicaine :

- les valeurs morales du sport se fondent sur les principes éthiques fondamentaux d'un JEU qui rassemble et non d'un ENJEU qui divise, l'effet contraignant est d'autant mieux accepté que la participation à l'activité résulte d'un engagement volontaire et non d'un état de fait; le sentiment de LIBERTE (...entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et c'est la règle qui libère... affranchit... Lacordaire), d'EGALITE relative à l'équité, et de FRATERNITE qui en résulte, en font un instrument primordial de formation civique au respect des Droits de l'Homme et du Citoyen par le sens des Devoirs républicains.

Notre démarche devra rappeler la primauté du suffrage universel et de l'élection des législateurs par le peuple :

en démocratie républicaine, **l'éthique prime le droit**...et doit être désormais placée au cœur des pédagogies et des services, comme l'élément fédérateur des consciences civiques le mieux à même d'assurer un lien social et d'harmoniser les différentes sensibilités.

Une éducation dans l'esprit sportif, fondée sur un socle de valeurs démocratiques et les références éthiques codifiées, institutionnalisées et universalisées du sport qui offre un espace laïque de liberté, d'égalité et de fraternité, est capable de structurer durablement les mentalités, de la discipline à l'autodiscipline, pour assurer un nouvel équilibre moral dans un déséquilibre ambiant.

L'esprit sportif fondé sur le respect éthique de la règle essentiellement humaniste et citoyenne, doit être le fil conducteur de travaux traitant des valeurs civiques, civiles et militaires, avec une ouverture sur le Bassin méditerranéen, où s'enracine notre histoire du sport et où surgit à présent un besoin de valorisation, d'échange et de respect mutuel des diverses identités culturelles.

CODE DU SPORTIF®

*Tout sportif, débutant ou champion
s'engage à :*

1. **Se conformer aux règles du jeu.**
2. Respecter les décisions de l'arbitre.
3. Respecter adversaires et partenaires.
4. **Refuser toute forme de violence et de tricherie.**
5. Etre maître de soi en toutes circonstances.
6. Etre loyal dans le sport et dans la vie.
7. **Etre exemplaire, généreux et tolérant.**



AFSVFP®

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR UN SPORT
SANS VIOLENCE ET POUR LE FAIR PLAY

MAISON DU SPORT FRANÇAIS 1, av. Pierre-de-Coubertin - Paris 13^e



Internet : <http://fairplay.francolympique.com> AFSVFP@cnosf.org

